

17062203  
MBS/MBS/CT

**COMMUNE DE AJACCIO**

**AVIS DE CRÉATION**

**DE TITRE DE PROPRIÉTÉ**

**Date de l'acte : 20 juin 2024**

Suivant acte reçu par Maître Marc-Baptiste SANSONETTI, notaire à AJACCIO (Corse du Sud) 3 cours Général Leclerc.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil concernant :

Monsieur François **NICOLAÏ**, en son vivant retraité, et Madame Katia **KHALDI**, directrice de centre de loisirs, son épouse, demeurant ensemble à AJACCIO (20000) 37 route du Vittulo.

Monsieur est né à AJACCIO (20000) le 3 septembre 1954,

Madame est née à MERS EL-KEBIR (ALGERIE) le 23 février 1957

Ils ont possédé depuis plus de trente ans la superficie de 2a 49ca section BV 390 route du Vittulo commune d'ajaccio faisant partie intégrante de leur propriété.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

Les opérations seront reçues en l'Etude du notaire soussigné dans un délai maximum de 3 mois à compter de la parution du présent avis.

Adresse mail de l'étude : [rombaldi.formalites@notaires.fr](mailto:rombaldi.formalites@notaires.fr)